

Nombre de conseillers :

En exercice: 15

Présents: 09

Votants: 09

Procurations: 0

Convocation 22 Août 2023

<u>Délibération Numéro</u>

2023.28.08.08

Objet:

RECRUTEMENT D'UN AGENT D'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS

CONTRAT « PARCOURS EMPLOI COMPETENCE »

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217600907-20230828-2023280808-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/09/2023 Affichage : 04/08/2023

Pour l'autorité compétente par délégation



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 Août 2023

Le vingt-huit août deux mil vingt-trois dans la salle de la Mairie de Beuzeville La Grenier, sous la présidence de Monsieur Gérard CAPOT, Maire.

Membres présents :

M. CAPOT Gérard, M. PAUMELLE Patrice, M. AUBER François, Mme MICHONNET Pascale, Mme MAILLARD Martine, Mme RACINE Claire, M. LEMAISTRE Alain, M. LE CORRE Gérald, Mme PIERRE Angélique,

Absents excusés :

Mme CHARDEY Brigitte, Mme GEHAN Danielle, M. COULTOUKIS Vassili, M. COURSEAUX Pierrick, M. LEFEVRE Christophe, Mme LECUYER Marie-Hélène,

Secrétaire de séance : Mme MAILLARD Martine

Auxiliaire de séance : Mme COLMANT Sabine, Secrétaire de Mairie

CONTRAT « PARCOURS EMPLOI COMPETENCE »

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que notre agent du service technique est seul pour assumer toutes les missions relatives à l'entretien des espaces verts sur la Commune.

Actuellement, la charge de travail est accrue et il est difficile pour notre agent de faire face.

Monsieur le Maire propose le recrutement d'un contrat à durée déterminée dans le cadre du dispositif « parcours emploi compétences »,

Le parcours emploi compétences est prescrit dans le cadre d'un contrat d'accompagnement dans l'emploi.

Ce contrat est un contrat aidé, réservé à certains employeurs, en particulier les collectivités territoriales et leurs regroupements.

Ce contrat s'adresse aux personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières d'accès à l'emploi.

La durée du contrat est de 9 mois.

Considérant les besoins liés à l'entretien des espaces verts de la commune.

Considérant les contraintes budgétaires de la commune,

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents (09 voix pour)

DECIDE de recruter dès que possible, un agent dans le cadre d'un emploi « parcours emploi compétence, qui aura pour mission l'entretien des espaces verts - DUREE : 09 MOIS – 20/35EME

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

CHARGE Monsieur le Maire de procéder au recrutement

Pour extrait conforme au registre,

Le Maire, Gérard CAPOT

